

LES DROITS DES USAGERS DANS LA LOI DE JANVIER 2002 RÉNOVANT L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

OBJECTIFS

Familiariser les personnels (directeurs, moniteurs d'atelier, assistante sociale) avec les droits des usagers définis par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale

CONTENU

- Le projet institutionnel
- Le projet individualisé
- Le livret d'accueil et charte des droits et libertés
- Le contrat de séjour
- Le conseil de la vie sociale
- Le règlement de fonctionnement

STAGE N°

18

Durée :
2 jours

Coût du stage :
2 600 €

Public concerné :
cadres de direction,
éducateurs, assistantes
sociales, moniteurs-
éducateurs, moniteurs
d'atelier, AMP...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Analyse des textes
- Analyse de situations

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.